



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/05/12

Reçu en Préfecture le : 07/05/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 30 avril 2012
D-2012/208

Aujourd'hui 30 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Béatrice DESAIGUES

**BORDEAUX FETE LE VIN 2012
CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX
ET L'ASSOCIATION BORDEAUX GRANDS EVENEMENTS
SIGNATURE - AUTORISATION**

Monsieur Josy REIFFERS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La huitième édition de « Bordeaux Fête le Vin » se déroulera du 28 juin au 1er juillet 2012, avec une organisation assurée par l'association « Bordeaux Grands Evènements ».

Les grandes lignes de cette édition 2012 sont les suivantes :

- une implantation de la manifestation sur les quais mais également sur la place des Quinconces (Bordeaux Music Festival, Fête de la Fleur...)
- la présentation des 80 appellations des vins de Bordeaux et d'Aquitaine sous forme de pavillons : 2 km de route des vins
- la présence de la Ville de Hong Kong en tant qu'invitée d'honneur
- la création d'événementiels littéraires, gastronomiques, de pavillons gourmands et d'ateliers du goût
- la présence du trois mâts le Bélem au ponton d'honneur
- une programmation artistique, scénographique et musicale riche et dense (son & image et festival international d'art pyrotechnique tous les soirs, concerts, défilés...)
- l'accueil d'un village Vacances Destination Sud Ouest pour promouvoir l'offre régionale
- l'exposition « les bordelaises » composée de 30 bouteilles géantes de 2,50 à 4 mètres

Un document de présentation générale de l'édition 2012 est annexé au projet de convention ainsi que le plan de financement prévisionnel qui s'établit aujourd'hui à 1 997 000 euros.

La participation financière demandée à la Ville est de 360 000 euros. Cela prend notamment en compte l'enrichissement de l'offre festive et culturelle (linéaire de la route des vins plus conséquent, tenue du Bordeaux Music Festival ...) et l'augmentation des divers coûts de prestations, dont la sécurité.

Au Budget Primitif 2012, un montant de 310 000 euros a été voté pour cette manifestation. Il convient donc de prévoir l'inscription de 50 000 euros de crédits complémentaires. Bien entendu, cette subvention ne sera versée qu'à concurrence du montant nécessaire à l'équilibre des opérations portées par Bordeaux Grands Evènements, sans pouvoir excéder 360 000 €. Par ailleurs, des moyens techniques seront mis en place par la Ville en régie pour une valeur estimée à 280 000 €.

Aussi, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention dont le projet est ci-annexé,
- décider l'inscription en dépenses de la somme de 50 000 euros complémentaires (fonction 9 - sous fonction 95 - nature 6574) lors de la prochaine décision modificative,
- décider le versement à l'Association Bordeaux Grands Evènements de la somme de 360 000 euros dont le montant sera imputé sur la fonction 9 - sous fonction 95 - nature 6574.
- mettre en place des moyens techniques en régie pour une valeur estimée à 280 000 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Monsieur JL. DAVID, Monsieur S. DELAUX, Madame S. CAZES, Madame S. BROMBERG, Madame E. CUNY, Monsieur JM. PEREZ

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Josy REIFFERS

**CONVENTION DE PARTENARIAT
ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET
L'ASSOCIATION BORDEAUX GRANDS EVENEMENTS
BORDEAUX FETE LE VIN 2012**

Entre

La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland, 33077 Bordeaux cedex, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du et reçue à la Préfecture le,

et

L'association Bordeaux Grands Evènements, 42 allées d'Orléans 33000 Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Stéphan DELAUX, autorisé par statuts,

- Expose -

La politique générale d'aide aux associations de la ville de Bordeaux fait l'objet de convention de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Considérant

Que l'association Bordeaux Grands Evènements domiciliée au 42 allées d'Orléans à Bordeaux dont les statuts ont été approuvés le 2 décembre 2005 et dont la déclaration a été reçue en Préfecture de Gironde le 13 janvier 2006, exerce une activité de création, d'organisation et de suivi de grands évènements destinés au grand public présentant un intérêt communal propre,

Il a été convenu :

Article 1 : Objet de la convention

L'association Bordeaux Grands Evènements est le pivot de l'organisation de la manifestation « Bordeaux Fête le Vin » prévue du 28 juin au 1er juillet 2012.

La présente convention a pour objet de définir les objectifs et les moyens mis en œuvre par l'association Bordeaux Grands Evènements ainsi que les modalités de versement de la participation financière de la Ville.

Article 2 : Objectifs et moyens mis en oeuvre

Pour cette nouvelle édition de « Bordeaux Fête le Vin », l'association Bordeaux Grands Evènements vise à conforter le développement et le rayonnement de cette manifestation.

Les orientations générales sont les suivantes :

- accroître le rayonnement de cet évènement comme l'un des principaux rendez-vous festifs et populaires sur le plan national et international
- capitaliser sur l'inscription de la ville au Patrimoine Mondial de l'Unesco,
- participer à l'animation des échanges culturels et économiques avec la ville jumelle de Hong Kong afin de conforter l'image de Bordeaux comme capitale mondiale des vins,
- attacher une place importante à la sécurité des biens et des personnes.

Un document de présentation générale de l'édition 2012 est annexé à la présente convention.

Article 3 – Participation de la Ville

Le plan de financement prévisionnel de « Bordeaux Fête le Vin », ci-après annexé, s'établit aujourd'hui à 1 997 000 euros.

La Ville de Bordeaux versera à l'association Bordeaux Grands Evènements une participation financière de 360 000 euros maximum pour contribuer à cette manifestation.

Par ailleurs, des moyens techniques seront mis en place par la Ville en régie pour une valeur estimée à 280 000 €.

Article 4 – Modalités de versement de la subvention

La subvention de la Ville sera versée de la façon suivante :

- 310 000 euros à la signature de la présente convention,
- le solde sera versé à l'issue du vote de la décision modificative, sur présentation du bilan financier définitif de la manifestation. Il sera égal au montant nécessaire à l'équilibre financier de la manifestation en recettes/dépenses et ne pourra être supérieur à 50 000 euros.

Dans le cas où les dépenses réelles seraient inférieures à la dépense subventionnable, la participation de la Ville sera réduite au prorata de l'équilibre. Le bénéficiaire s'engage à rembourser à la Ville les sommes déjà versées qui viendraient en excédent du montant définitif de la participation municipale.

Elle sera créditée au compte de l'association Bordeaux Grands Evènements n°10057 19011 00039763601 49 - établissement : C.I.C. Société Bordelaise - agence Bordeaux Chapeau Rouge.

Article 5 – Conditions générales

L'association Bordeaux Grands Evènements s'engage :

- 1/ à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2/ à déclarer sous 3 mois, à la Ville, tous changements intervenus dans son conseil d'administration,
- 3/ à ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 4/ à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 5/ à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la mairie, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant : « association soutenue par la Mairie de Bordeaux ».

Article 6 – Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour l'année 2012. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 7 – Condition de résiliation

En cas de non-respect par l'association Bordeaux Grands Evènements de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association Bordeaux Grands Evènements.

Article 8 – Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association Bordeaux Grands Evènements s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984),
- tout document faisant connaître les résultats de son activité,

La Ville de Bordeaux s'interdit de s'immiscer dans l'affectation précise de la subvention accordée, néanmoins, les deux parties à la présente convention prévoient de tenir toute réunion utile à l'organisation et à l'évaluation de la manifestation à venir.

Article 9 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association Bordeaux Grands Evènements.

Article 10 – Election de juridiction

Les deux parties conviennent que les tribunaux compétents relatifs à l'application de la présente convention sont ceux siégeant à Bordeaux.

Article 11 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'association Bordeaux Grands Evènements, 42 allées d'Orléans à Bordeaux.

Fait à Bordeaux en 4 exemplaires, le

**Pour la Ville de Bordeaux,
le Maire**

**Pour l'association Bordeaux Grands Evènements,
le Président**

Alain JUPPÉ

Stephan DELAUX



**BORDEAUX FÊTE LE VIN 2012
BUDGET & SUBVENTIONS**

DEPENSES	
Participation aux salaires et charges de BGE	160 000,00 €
Administration & frais de secrétariat	85 000,00 €
Commercialisation	35 000,00 €
Frais de Gestion (<i>expert comptable, commissaire aux comptes...</i>)	17 000,00 €
Honoraires agences	60 000,00 €
Sécurité	162 000,00 €
Logistique Générale	43 000,00 €
Apport Mairie de Bordeaux en prestations techniques + ponton	280 000,00 €
Signalétique	15 000,00 €
Pass-dégustation	280 000,00 €
Pavillons Dégustations	160 000,00 €
Pavillons Gourmands	22 000,00 €
Pavillons Officiels	45 000,00 €
Restaurants	60 000,00 €
Son & Lumière	150 000,00 €
Animations & Concerts	180 000,00 €
Feux d'Artifice	120 000,00 €
Promotion & Publicité	90 000,00 €
Relations Publiques	15 000,00 €
Relations Presse	18 000,00 €

TOTAL 1 997 000,00 €

RECETTES	
COLLECTIVITES	
Mairie de Bordeaux - Subventions BGE	360 000,00 €
Apport Mairie de Bordeaux en prestations techniques + ponton	280 000,00 €
La CUB	122 000,00 €
CDT 33	35 000,00 €
Le Conseil Régional Aquitaine / Agriculture	90 000,00 €
INSTITUTIONNELS ECONOMIQUES	
Le CIVB	380 000,00 €
La CCIB	115 000,00 €
PARTENAIRES PRIVES	
Partenaires Entreprises	132 000,00 €
Restaurants	60 000,00 €
GRAND-PUBLIC	
Pass- Dégustation	376 000,00 €
Concerts	47 000,00 €

TOTAL 1 997 000,00 €

> DOSSIER DE PRESENTATION



« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> PRESENTATION GENERALE



Du 28 juin au 1^{er} juillet

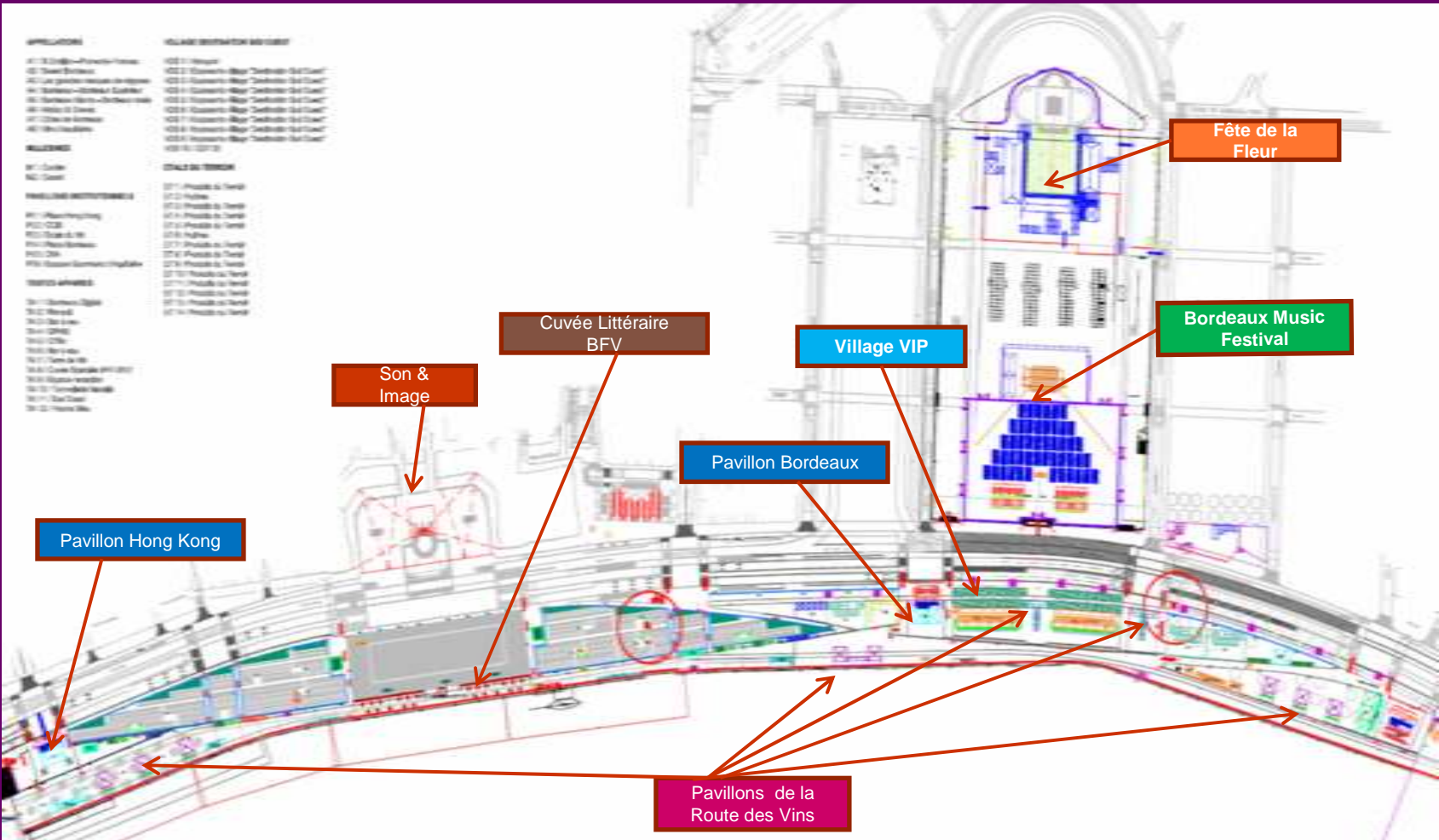
*« Bordeaux Fête le Vin », manifestation biennale
créée en 1998 à l'initiative de la Mairie de Bordeaux,
avec le soutien du Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux et de
l'Office de Tourisme de Bordeaux*

et

*organisée par Bordeaux Grands Evénements
avec la participation de partenaires institutionnels :*

- le Conseil Régional d'Aquitaine*
- la Communauté Urbaine de Bordeaux*
- le Comité Départemental du Tourisme de la Gironde*
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux*

et des partenaires privés



« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> PRESENTATION GENERALE



HONG KONG, Ville Invitée d'Honneur 2012

- en 2002 : Porto (Portugal)
- en 2004 : Munich (Allemagne)
- en 2006 : Fukuoka (Japon)
- en 2008 : Saint-Pétersbourg (Russie)
- en 2010 : Québec (Canada)

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> UNE ROUTE DES VINS DE 2 KM – 80 APPELLATIONS



*En plein cœur de la ville et dans le cadre unique
du Patrimoine Mondial de l'Humanité UNESCO,
les pavillons de dégustation
permettront, de 11h à minuit, de découvrir sur un seul site
la diversité des vins des 80 appellations
de Bordeaux et de l'Aquitaine.*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> LE PAVILLON DES VINS D'AQUITAINE



*Dans le cadre unique du Patrimoine Mondial
de l'Humanité UNESCO,
le Pavillon des Vins d'Aquitaine est l'occasion pour
les vignerons des appellations
Bergerac, Jurançon, Duras, Irouléguay..
de mettre en valeur la qualité de leurs millésimes auprès de 500 000
personnes.*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> LE PASS DEGUSTATIONS : LE SESAME DE LA FETE



*Grâce à ce sésame valable pendant 4 jours,
son détenteur peut faire un véritable parcours
initiatique et original
(14 bons de dégustations + un verre et son étui)
en rencontrant les viticulteurs
dans les Pavillons des Appellations et des négociants.
Vendu 18 € sur place, 15 € en prévente.*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> LE PASS VIGNOBLES S'ENRICHIT



Des circuits « journée » organisés par l'Office de Tourisme de Bordeaux - 25 personnes de 9 h à 18 h

Incluant transport, guide, visites, dégustations et déjeuner

Destinations : Entre-deux-Mers-Côtes de Bordeaux, Haute-Gironde, Graves, Médoc, Saint-Emilion + 2 circuits « Best of Wine Tourism » (rive droite et rive gauche)

Tarifs : de 55€ à 95€

Des circuits « demi-journée » organisés par nos partenaires 8 personnes

Incluant transport, guide, visites et dégustations Matins ou après-midi selon les destinations Destinations : Saint-Emilion, Médoc, Graves, Sauternes, Fronsac et Pomerol.

Tarifs : de 55€ à 85€ selon programme et destination

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> L'ECOLE DU VIN

L'ART DE DEGUSTER & DE DECOUVRIR LES VINS



*Pendant 4 jours, le public aura la possibilité de
participer aux sessions proposées
dans le Pavillon de l'Ecole du Vin du CIVB
et
aux dégustations commentées
dans les espaces Appellations.*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> HONNEUR A L'HARMONIE DES VINS ET DES METS



- *Les Ateliers du Goût et des Saveurs*
- *Les 12 Etals Gourmands d'Aquitaine*
- *L'Assiette des Délices d'Aquitaine*

- *Les 3 Restaurants Vins & Mets*

- *La Soirée d'ouverture « Passions Etoilées » (28 juin)*
- *Le Dîner de la Fête de la Fleur (29 juin)*
- *Le Dîner de Clôture « 1855 » (1^{er} juillet)*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> LES ETALS GOURMANDS D'AQUITAINE



*10 à 12 Etals sélectionnés
par l'Agence Aquitaine de Promotion Agroalimentaire
permettront au public de se restaurer,
à toute heure de la journée, et de déguster
les produits traditionnels ou nouveaux de la région,
authentiques et abordables
(foie gras du Périgord, fromage Ossau-Iraty,
huîtres d'Arcachon-Cap-Ferret, cèpes du Périgord,
gâteau basque, jambon de Bayonne, charcuteries et salaisons, glaces
artisanales ...)*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> LE PAVILLON D'AQUITAINE
LES ATELIERS DU GOÛT & DES SAVEURS



LES ATELIERS DU GOÛT & DES SAVEURS

Au sein du Pavillon de l'Aquitaine, ces ateliers du goût animés par plusieurs chefs étoilés vont proposer des démonstrations et des recettes culinaires.

Cette formule conviviale et pédagogique a pour but de développer la consommation des produits agroalimentaires issus des territoires aquitains.

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> LA CUVÉE LITTÉRAIRE DE BORDEAUX FÊTE LE VIN



*Entre le Miroir d'Eau et le fleuve, le public est invité,
dans un espace spécialement aménagé pour la lecture,
à découvrir :*

*une sélection de plus de 60 ouvrages
liés à l'univers culturel du vin.*

*Cette sélection allant de la BD au guide touristique
est basée sur les ouvrages édités entre les deux éditions
de Bordeaux Fête le Vin (juin 2010 – juin 2012).*

*En association avec un libraire partenaire, chaque jour,
plusieurs auteurs de ces ouvrages
viendront dédicacer leur livre
et échanger avec le public.*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> l'EXPOSITION « LES BORDELAISES »



Spécialement créée pour l'événement, aux principales entrées et de chaque côté du Miroir d'Eau, une exposition originale intitulée

« Les Bordelaises »

*composée de **30 bouteilles géantes** (2m50 et 4m)
décorées par **des artistes de Hong Kong et de Bordeaux**,
sera proposée au public.*

Cette exposition se poursuivra, une partie de l'été, dans un lieu sécurisé de la ville. Ces bouteilles seront vendues à des mécènes.

Les bénéfices de cette opération pourront être versés au profit d'une œuvre caritative internationale.

Dossier Partenaire et informations complémentaires :

Stéphanie Verspyck - 06 07 57 73 73

Valérie Becquelin Gleizes - 06 81 02 75 65

lesbordelaises2012@gmail.com

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> LE VILLAGE VACANCES DESTINATIONS SUD OUEST



Pour la première fois au sein de Bordeaux Fête le Vin, le Village Vacances Destination Sud Ouest permettra aux professionnels du tourisme de la région de présenter leur destination, leurs activités et leur savoir-faire à un potentiel de 500 000 contacts.

Ce Village est une belle occasion pour les visiteurs français et étrangers de mieux découvrir la diversité des offres touristiques du Sud Ouest.

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> LE PASSEPORT GRANDS CRUS CLASSES



CONSEIL DES GRANDS CRUS CLASSÉS EN 1855
MÉDOC & SAUTERNES
BORDEAUX



Les 28, 29 & 30 juin, de 18h00 à 20h00

*Dans le Hall du Palais de la Bourse,
les amateurs de grands vins auront la possibilité, grâce à celui-ci,
de déguster, lors d'une des six sessions prévues,
une sélection de 7 châteaux, issus du Classement de 1855,
dont un Premier Grand Cru Classé.*

Le Passeport Grands Crus Classés est vendu au tarif unitaire de 65€,

La capacité d'accueil est de 200 personnes par session.

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> LA SOIREE PASSIONS ETOILEES



Le 28 juin

*Grâce à l'Union des Grands Crus de Bordeaux
et la participation de Grands Chefs Etoilés,
des convives passionnés pourront découvrir
l'art d'harmoniser les vins et les mets.*

*Cette grande soirée payante, prévue au dernier étage de la Banque
Populaire Aquitaine Centre Atlantique (rive droite),
sera accessible aux entreprises, aux clubs gastronomiques,
de cuisine et d'amateurs de vin ...*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> LA PRESTIGIEUSE FETE DE LA FLEUR



Le 29 juin

*Depuis 2006, la Commanderie du Bontemps de Médoc et Graves
Sauternes et Barsac organise la prestigieuse*

Fête de la Fleur

*dans le cadre de Bordeaux Fête le Vin
en alternance avec VINEXPO.*

*Cette soirée très privative se déroulera sur la monumentale
Place des Quinconces qui avait accueilli en 1909
la première Fête du Vin de Bordeaux.*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> LE DINER 1855



Le 1er juillet

Grâce au Conseil des Grands Crus Classés en 1855, à la participation de Grands Chefs Etoilés girondins et de Hong Kong, ce dîner de prestige sera un hommage à l'excellence de nos grands chefs bordelais et à nos prestigieux vignobles de notoriété planétaire.

Cette réception se déroulera dans le Hall du Palais de la Bourse.

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> SON & IMAGE : UN DES PLUS GRANDS D'EUROPE



Les 28, 29, 30 juin & 1^{er} juillet à 23h00

*Chaque soir, sur les façades du Palais de la Bourse,
un spectacle Son & Image, composé de projections géantes,
transportera le public dans un fabuleux voyage onirique
au cœur de l'univers de la vigne et du vin.*

*Cette création intitulée
« Bordeaux aime le monde, le monde aime Bordeaux »
sera proposée gratuitement chaque jour
à plus de 30 000 personnes.*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> 4 SPECTACLES PYROTECHNIQUES FLAMBLOYANTS



Les 28, 29, 30 juin & 1^{er} juillet à 23h30

***LE FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ART PYROTECHNIQUE DE BORDEAUX***

Un pays invité différent chaque soir

(Etats-Unis, Australie, Espagne, France)

*proposera un spectacle pyrotechnique original et musical
qui illuminera de mille couleurs le Port de la Lune.*

Ce festival est coordonné par la société Lacroix-Ruggiéri

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> BORDEAUX MUSIC FESTIVAL



Le 28 juin à 21h30 : BORDEAUX POPS

*Sous la direction du talentueux chef **KWAME RAYAN**,
l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine
proposera, sur la Place des Quinconces,
un concert en l'honneur des musiques d'Espagne,
avec la participation du talentueux et virtuose violoniste
NEMANJA RADULOVIC.*

*En première partie :
Le duo bordelais Pop-Rock : Groupe MO*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> BORDEAUX MUSIC FESTIVAL



Le 29 juin à 21h30 : STACEY KENT

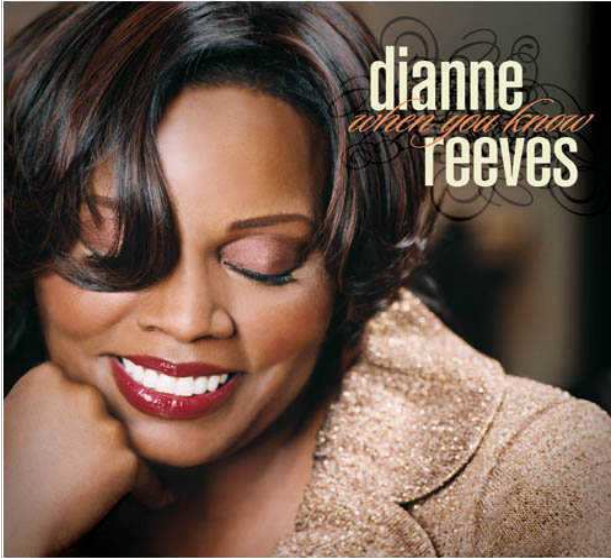
*Dans le cadre de la coopération avec **JAZZ IN MARCIAC**,
la chanteuse américaine proposera,
sur la Place des Quinconces,
un concert basé sur ses principaux succès.*

En première partie :

*Dans le cadre de la participation de Hong Kong,
le groupe SIU2 jouera son répertoire de jazz sur scène.*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> BORDEAUX MUSIC FESTIVAL



Le 30 juin à 21h30 : DIANNE REEVES

*Cette soirée sera l'occasion d'une rencontre exceptionnelle et unique
entre l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine en formation
symphonique*

et l'une des plus belles voix du jazz américain :

Dianne Reeves

En première partie :

*Dans le cadre de la coopération avec l'Institut Bernard Magrez,
Mathieu Arama partagera son talent*

aux rythmes du Stradivarius « Château Fombrauge ».



« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> ESCALE DU MYTHIQUE VOILIER LE BELEM



Du 28 juin au 1er juillet

*Après une croisière entre Bilbao et Bordeaux
(du 26 au 27 juin)*

*LE BELEM sera à quai dans le Port de la Lune
pour rendre hommage à la tradition du commerce maritime
liée à l'univers du vin.*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> BORDEAUX WINE GOLF



Les 29, 30 juin & 1^{er} juillet

Pendant 3 jours, les amateurs de golf et de vin pourront vivre, sur les greens, les joies de la petite balle blanche, et, sur les quais, les plaisirs de Bordeaux Fête le Vin.

* **Vendredi 29 Juin : 1^{er} tour Golf de Margaux**

Départ en Shot Gun à 13h00

Cocktail de bienvenue à Bordeaux au Palais de la Bourse avec remise à chaque participant d'un PASS BFV – Remise des prix du 1^{er} Tour

Diner libre

* **Samedi 30 juin : 2nd Tour Golf de Lacanau**

Départs de 10h à 12h

Soirée à Bordeaux Fête le Vin

Animation Golf sur Garonne : organisation par la Boutique du Pro d'un concours de précision et de drive « Les balles du cœur » au profit d'une œuvre caritative.

Diner assis dans un restaurant au bord de la Garonne ponctué du spectacle pyrotechnique et musical – remise des prix 2nd tour

* **Dimanche 1^{er} juillet : 3^{ème} Tour Golf du Médoc**

Départ en Shot Gun à 9h30

Déjeuner et remise des prix au Clubhouse

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> UN PROGRAMME RICHE EN ANIMATIONS



De nombreux temps forts

*Pendant 4 jours, le public est invité à assister
à de nombreuses animations :*

- le Défilé du Grand Conseil et des Confréries (28/06),*
 - le Banquet Géant de Bacchus (30/06)*
 - les Courses de Rouleurs de Barriques (30 /06 & 01/07)*
- et*
- les temps forts proposés par HONG KONG,
ville invitée d'honneur en 2012*

« Bordeaux Fête le Vin 2012 »

> CHIFFRES CLES EDITION 2010



La plus grande manifestation oeno-touristique de France des vins de Bordeaux et de l'Aquitaine

- 500 000 visiteurs français et étrangers
- 50 000 porteurs de Pass Dégustations
 - 52 000 bouteilles ouvertes
 - 600 000 dégustations
 - 600 Pass Vignobles vendus
- 2 290 personnes formées par l'Ecole du Vin
- Facebook et Twitter : + de 3 000 fans et amis
 - Budget de 2,5 millions
- Plus de 50 partenaires publics et privés
- 800 à 1 000 vigneronns présents sur 4 jours
 - Participation de 250 artistes
- 240 journalistes français et étrangers accrédités